

NOTE D'ÉCLAIRAGE - Juillet 2026

Économie chinoise : la fuite en avant dans les exportations peut-elle être contrée ?



Au grand dam du G7, le « rééquilibrage de l'économie » reste bien loin des priorités de la République populaire de Chine. En témoigne l'écart considérable entre la performance exceptionnelle de ses exportations et la morosité persistante de son économie intérieure. Alors que nombreux étaient ceux qui prédisaient que la montée en gamme de l'économie chinoise entraînerait une évolution de ses fondamentaux et de sa structure, les notes de l'Institut Montaigne sur l'économie chinoise insistent depuis plusieurs années sur le fait que politique et culture sociétale continuent de l'emporter sur la rationalité des économistes.

Il ne s'agit pas seulement de système politique. Un taux d'épargne élevé, des politiques industrielles et d'investissement pilotées par l'État, ainsi que d'importants excédents de la balance des comptes courants tirés par les exportations ont aussi caractérisé toutes les régions sinophones, de Singapour à Taïwan. Cette note d'éclairage vise donc à analyser les différents facteurs expliquant les orientations économiques de la Chine afin d'aider les décideurs français et européens dans leurs réponses à celles-ci.

Pour avoir une vue d'ensemble de l'économie chinoise, **il faut tout d'abord comprendre ce qui sous-tend cette préférence à l'exportation**. Marquée au départ par les incertitudes, les chocs et les traumatismes, l'histoire de la RPC est jalonnée de décisions économiques pour des raisons politiques. Le rejet de la libéralisation des capitaux en dépit de l'essor d'une économie exportatrice à l'ère de « réforme et d'ouverture » après Mao, la réticence à la redistribution des revenus et, enfin, la quête constante d'autosuffisance, ancrée à la fois dans les souffrances du passé et dans la stratégie géopolitique en ont été les marqueurs principaux. Toutes ces préférences indiquent que la **transition « magique » vers une économie équilibrée**, où des revenus et une consommation élevés réorienteraient l'économie vers les importations et les services, **ne se produira pas de sitôt si les dirigeants chinois peuvent l'éviter**.

Au contraire, Xi Jinping a ouvertement l'intention de mettre fin aux dépendances du pays vis-à-vis des investissements et des technologies étrangères afin d'inonder les marchés mondiaux de produits et services chinois. Cette démarche est notamment justifiée par le « droit au développement » souvent invoqué par Pékin, présenté comme l'un des intérêts non-négociables du pays et utilisé comme un levier par de

nouvelles lois, telles que les réglementations sur les biens à double usage, la protection des chaînes d'approvisionnement et le contrôle des investissements directs étrangers sortants.

Ces réglementations souvent présentées comme des contre-mesures visent les nouvelles mesures envisagées par l'Union européenne, telles l'*Industrial Accelerator Act* actuellement en discussion à Bruxelles. En ce qui concerne les exportations chinoises elles-mêmes, la Chine s'est développée vers le haut de gamme et touche désormais les pays industrialisés les plus développés. Cela a des répercussions directes sur des pays comme l'Allemagne. Cela ouvre également la voie à un consensus entre les États membres de l'Union européenne où l'industrie occupe une place prédominante.

Le second facteur clé à garder à l'esprit est le **ralentissement de l'économie intérieure chinoise**. Alors que ses exportations sont devenues le principal, voire le seul moteur de sa croissance, le pays connaît le déclin démographique le plus marqué et le plus rapide que le monde ait jamais connu – ce qui entraînera des conséquences économiques tardives mais profondes. Simultanément, le secteur immobilier continue de traverser une crise sévère, qui pèse sur l'ensemble de l'économie nationale. L'espoir d'influencer le système économique chinois semble s'amenuiser. Une épargne excessive, une consommation insuffisante, des subventions orientées vers l'offre plutôt que vers la demande ; tous ces facteurs laissent présager une faible croissance, voire une économie stagnante, et une hypertrophie du secteur exportateur.

Ce double constat d'une économie stagnante et d'exportations en plein essor ne devrait pas surprendre. Maintes fois le constat de déséquilibres commerciaux et budgétaires, d'efforts pour accroître la dépendance d'autres pays afin d'en tirer un levier géoéconomique ou géopolitique, ou encore de sous-estimation officielle des réserves de devises étrangères ont été soulignés par les notes de l'Institut Montaigne. Le contrôle par la Chine de plus de 7 000 milliards de dollars de réserves de devises étrangères témoigne de **cette influence encore plus importante que ne le**

laissent supposer les chiffres habituellement cités.

Mais cela place également la Chine dans la position d'un propriétaire foncier qui dépend de la capacité de ses tenanciers – ou, en l'occurrence, de ses emprunteurs – à payer leur loyer et à continuer d'absorber les biens que la Chine vend sur ses latifundiums. Dans ce contexte, il est dans l'intérêt de la Chine de veiller à ce que ses emprunteurs ne forment pas un front commun.

Dès lors, avec quel paquet de mesures positives et négatives réagir et comment ne pas omettre les **composantes de la compétitivité accrue de la Chine** dans la prise de décision. En effet, le premier facteur majeur de cette concurrence sont les **subventions** : elles constituent un pilier de l'industrie chinoise depuis le début des années 50 et restent au cœur des politiques industrielles de la Chine jusqu'à ce jour. Outre le soutien de l'État central, il ne faut pas sous-estimer le rôle des collectivités locales, qui se livrent toutes à une concurrence forte pour soutenir leurs champions locaux. De plus, l'État encourage l'émergence de nouvelles start-ups et de « petits dragons » en appliquant des politiques antimonopole, ce qui se traduit par une compétitivité difficilement égalable.

Le deuxième facteur est la **sous-évaluation monétaire** : la sous-évaluation artificielle du yuan, aidée par les sorties massives de capitaux, favorise un avantage commercial mercantiliste et déclenche aussi des dévaluations compétitives dans le reste de l'Asie de l'Est. Le rétablissement de l'équilibre mondial appelle un réalignement monétaire coordonné et multilatéral. Il ne peut avoir lieu qu'avec une menace crédible de droits de douane agressifs. Le troisième facteur, enfin, est la **surproduction, ou le « développement aveugle »** comme on l'a souvent appelé souvent en Chine. Ce phénomène est si évident aujourd'hui que les économistes chinois, à défaut des autorités, commencent à en reconnaître l'existence. Cependant, Xi Jinping semble privilégier les « mesures extraordinaires pour renforcer la recherche sur les technologies clés dans des domaines stratégiques » et favoriser la concurrence entre les acteurs plutôt que de s'attaquer directement au problème des surcapacités.

Quels impacts plus spécifiquement pour l'Union européenne ? En matière d'exportations, la Chine semble jouer le tout pour le tout, estimant qu'une combinaison de menaces et de lobbying, pays par pays, retardera et affaiblira la réponse européenne face à sa poussée exportatrice et face à la stagnation des importations chinoises en provenance d'Europe. Mais si l'on compare les tendances commerciales de la Chine avec l'Union européenne avec celles de ses autres partenaires, exception faite des États-Unis, la conclusion est identique : les exportations chinoises sont partout en forte hausse. Le ralentissement de l'économie intérieure et le déclin démographique potentiel important moins à court terme pour les Européens que les causes et les conséquences du déferlement des exportations.

En réponse, les Européens devraient s'opposer au mercantilisme chinois, sans pour autant caricaturer son économie. Certains choix s'imposent donc : pendant que des négociations entre les deux parties se déroulent, l'Europe doit maintenir son élan dans le renforcement de ses mesures défensives existantes et dans l'adoption de nouveaux instruments. Ceci tant que la Chine poursuit son offensive à l'exportation.

- Pour contrer directement le **tsunami commercial chinois**, faudrait-il adopter l'approche américaine – des mesures de protection commerciale de grande envergure suivies de leviers de négociation déployés secteur par secteur ou produit par produit – ou s'en tenir à l'approche européenne consistant à examiner au cas par cas les cas de concurrence déloyale ? Dans quelle mesure une approche globale devrait-elle cibler explicitement la Chine ?
- En ce qui concerne le **réalignement des devises**, bien que la Chine l'ait implicitement accepté à contrecœur par le passé, Pékin dispose désormais d'un levier plus important que l'Europe, ce qui rappelle l'importance d'un alignement transatlantique sur cette question. Cependant, quelles sont les chances que les partenaires transatlantiques parviennent à s'entendre ? Comment pouvons-nous prendre en compte les intérêts des autres pays asiatiques – qui ont dû s'engager sur la voie de la dévaluation compétitive pour eux aussi regagner des parts de marché face à la concurrence chinoise ?